

UNSA
Monsieur Marc Lamure
Secrétaire Général

Roissy, le 31 mars 2023
DG.IS 23.07

Monsieur le Secrétaire Général,

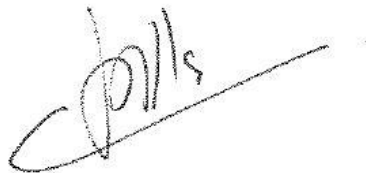
Votre courrier du 24 mars relatif aux congés annuels des PS/PN récemment intégrés a retenu toute mon attention et je souhaite vous apporter les précisions suivantes.

Comme vous le soulignez, leur date d'intégration n'a pas permis de les rendre éligibles à la dernière campagne de congés annuels et le traitement de leurs congés été s'est réalisé « hors plan ».

Sensible au fait que des périodes de CA leur avaient d'ores et déjà été attribuées dans le cadre de leur ancienne fonction, j'ai le plaisir de vous confirmer que nous allons répondre favorablement à votre demande en permettant à chacun, avec son accord, de se voir attribuer 5 jours de CA sur les mois de juillet ou août 2023 (à la place de jours initialement programmées en septembre).

A ce titre, le service de Pré-planification prendra rapidement contact avec les PNC concernés afin de leur soumettre cette proposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations distinguées.



Catherine Villar
Directrice Générale Adjointe